



RAPPORT DE PRESENTATION

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2023

INTRODUCTION GENERALE

Dans un contexte de crises économique et énergétique (2^{ème} année consécutive), les résultats de clôture de l'année 2023 présentent des ratios attestant de la maîtrise de la dépense publique avec une épargne brute de près de 10% de la section de Fonctionnement et une volonté de poursuivre les opérations d'investissement en vue de répondre aux enjeux de la transition écologique, numérique et de mobilités douces.

Les restrictions d'activités en 2020 et 2021 liées à la pandémie ont en effet déjoué les prévisions tant financières que les réalisations concrètes et plus particulièrement en investissement. La gestion prudente de la Collectivité a permis de contenir la dégradation financière.

Le contexte de guerre en Ukraine a conduit à un retour à l'inflation dès 2021, intensifiée en 2022, et extrêmement forte sur les produits énergétiques et alimentaires en 2023.

Le choc de l'inflation fixe à un niveau durablement élevé des coûts de l'énergie et de l'alimentation qui mettent sous tension les finances de la Ville de Garches. Cette tension budgétaire persistera pendant l'année 2024 dans un contexte de crise mondiale.

L'inflation élevée depuis 2021 et durable jusqu'en 2024 a des répercussions directes sur le coût des actions de politique publique. Les contrats publics sont renchérissés qu'ils soient de fourniture d'énergie ou alimentaires ou encore les contrats de service et de travaux. De même le soutien au pouvoir d'achats des agents publics tant par des mesures nationales que par un agenda de progrès social garchois conduit à une progression de la masse salariale autour de 4,5%.

Cette inflation a aussi conduit les banques centrales à un resserrement rapide du crédit. Les hausses de taux d'intérêt ont entraîné d'une part une hausse des coûts financiers et d'autre part à un effondrement des ventes immobilières, source de revenus fiscaux pour la Ville de Garches. L'année 2023 s'est terminée par un niveau de droits de mutation à titre onéreux (DMTO) inférieur de 20% par rapport à 2022. La stabilisation des taux d'intérêts en 2024 devrait permettre une reprise progressive du marché immobilier.

La spirale inflationniste frappe le quotidien d'une grande partie de la population, en particulier les plus fragiles, engendrant une crise sociale. La Ville de Garches a fait le choix volontariste dans ce contexte de maintenir et renforcer la qualité du service public et des équipements afin d'accompagner les administrés dans ce contexte difficile. Un soutien est aussi apporté aux associations et aux commerçants par le maintien des subventions et des mises à disposition des équipements ainsi que des actions concrètes à destination des commerçants et artisans locaux.

A cette crise économique se combine une crise climatique qui constitue un enjeu fort de la mandature 2020-2026 en raison outre des enjeux climatiques que sur le plan financier avec l'envolée des primes d'assurance ou encore des coûts de production de l'énergie.

Face à ces crises qui durent, la Ville de Garches a affirmé dès 2021 son choix de tenir le cap de son projet de mandature en combinant le sérieux de la gestion budgétaire et le maintien d'un programme offensif pour faire face à ces différents défis.

Comme précisé préalablement, les résultats de clôture 2021 attestent d'une volonté de la Ville de Garches de poursuivre les opérations d'investissement en vue de répondre aux enjeux de transition écologique, numérique et de mobilités douces avec un taux de réalisation de plus de 80% des dépenses réelles.

Il importe de rappeler que ces opérations s'inscrivent dans le cadre d'un programme pluriannuel d'investissements 2021-2023 avec un taux de cofinancement des partenaires institutionnels de près de 60%.

Le financement de ces opérations d'investissement s'inscrit dans une stratégie de non recours à l'emprunt pour répondre à l'objectif de désendettement de la Ville de Garches avec un financement propre de ces investissements (subventions, cessions, réserve financière, etc).

Dans un souci de bonne gestion, un placement de 5 M€ a été réalisé au cours de l'année 2021 auprès de la Caisse d'épargne avec un rendement de près de 4% qui sera perçu au mois de juin 2023.

Les résultats de clôture 2023 attestent de l'atteinte des objectifs de maîtriser la dépense publique tout en poursuivant les opérations d'investissement nécessaires au développement de notre territoire.

EQUILIBRE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2023

Le tableau ci-dessous présente les grands équilibres financiers tels qu'ils ressortent au compte financier unique 2023 ainsi que leurs évolutions sur la période 2021 à 2023.

	CA 2021	CFU 2022	CFU 2023
REALISATION DE L'EXERCICE			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Recettes	35 746 695,12€	34 825 045,00€	43 480 928,71€
Dépenses	35 342 008,70€	34 159 039,48€	42 819 958,64€
SECTION D'INVESTISSEMENT			
Recettes	6 542 047,59€	5 168 937,20€	17 182 689,30€
Dépenses	11 017 024,40€ <i>Comprend le placement de 5M€</i>	9 992 407,55€	17 278 698,17€
REPORTS DE L'EXERCICE N-1			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Recettes	6 140 749,88€	6 545 436,30€	4 211 441,82€
Dépenses	-	-	-
SECTION D'INVESTISSEMENT			
Recettes	11 228 620,20€	6 753 643,39€	1 878 069,47€
Dépenses	-	-	-
RÉSULTAT DE CLOTURE	13 299 079,69€	9 141 614,86€	6 654 472,49€

REPORTS DE L'EXERCICE N+1			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Recettes	-	-	-
Dépenses	-	-	-
SECTION D'INVESTISSEMENT			
Recettes	694 168,00€	534 210,52€	720 000,00€
Dépenses	940 896,14€	586 314,09€	549 550,58€
RESULTAT FINAL	13 052 351,55€	9 089 511,29€	6 824 921,91 €
EMPRUNTS MOBILISES SUR L'EXERCICE (hors refinancements d'emprunts remboursés par anticipation)			
Emprunts mobilisés pour le financement des opérations d'investissement	0,00€	0,00€	0,00€
ETAT DES CESSIONS			
Volume des cessions au cours de l'année	2 025 700,00€	0,00€	7 796 685,56€
CAPITAL RESTANT DU			
Capital restant dû au 31 décembre de l'année considérée	4 133 333,39€	3 816 666,73€	3 500 000,07€
PLACEMENT			
Placement lié à un excédent de trésorerie	5 000 000,00€	-	-

Le résultat de clôture est conforme aux prévisions arrêtées dans le cadre de la stratégie budgétaire en vue du financement des opérations d'investissement déclinées dans le Programme Pluriannuel d'Investissements (PPI) pour la période 2021-2023.

Le financement des opérations d'investissement a été assuré en autofinancement ainsi que les subventions octroyées par nos partenaires financiers notamment le Conseil départemental des Hauts-de-Seine, la Métropole du Grand Paris (MGP) ou encore la Région Ile-de-France.

ANALYSE DES CHIFFRES DES RESULTATS DE CLOTURE DE 2021 A 2023

L'analyse des chiffres des résultats de clôture en remontant à 2021 permettra de mettre la lumière sur les perspectives de l'année 2024 :

	Crise sanitaire/Crise économique		Crise économique dont inflation / Crise énergétique
	2021 <i>Placement de 5M€</i>	2022	2023
Dépenses réelles de fonctionnement courant	31 850 421,58€	32 539 540,40€	33 392 598,47€
Recettes réelles de fonctionnement courant	35 647 598,62€ <i>Produits exceptionnels de 2 025 700€</i>	34 748 188,50€	42 523 727,26€ <i>Dont produits exceptionnels de 7 796 685,56 €</i>
Épargne de gestion	3 797 177,04€	2 208 648,10€	9 131 128,79 €
Épargne brute	3 711 539,31€	2 128 860,88€	8 962 865,30 €
Épargne brute hors cession	1 685 839,31€	2 128 860,88€	1 166 179,74 €
Remboursement courant du capital de la dette	344 666,66€	316 666,66€	316 666,66€
Dépenses réelles d'investissement dont rbst du capital	10 883 475,50€ <i>dont placement de 5 M€</i>	9 827 892,25€	16 776 858,96€
Recettes réelles d'investissement	3 016 008,07€	3 461 779,32€	7 566 068,75€
Besoin de financement	-7 867 467,43€	- 6 366 112,93€	- 9 210 790,21€
Emprunt nouveaux	0,00€	0,00€	0,00€
Produits des cessions d'immobilisations	2 025 700€	0,00€	0,00€
Dette au 31/12	4 133 333,39€	3 814 333,39€	3 500 000,07€
Capacité de désendettement	1,08	1,72	3,83

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (= épargne de gestion)

La capacité d'autofinancement constitue un double indicateur :

- Un indicateur de l'aisance de la section de Fonctionnement dans la mesure où son niveau correspond à un excédent de recettes réelles de Fonctionnement sur les dépenses réelles de Fonctionnement. Cet excédent est indispensable pour pouvoir financer les cas échéant les investissements et rembourser la dette existante.
- Un indicateur de la capacité de la Collectivité territoriale à investir ou à couvrir le remboursement des emprunts existants. L'épargne de gestion conditionne la capacité d'investissement de la Commune. Les investissements peuvent être financés par des ressources propres et par des ressources externes (subventions et le cas échéant le recours à l'emprunt).

L'épargne de gestion constitue le 1^{er} indicateur de pilotage financier d'une Collectivité territoriale au motif qu'elle conditionne sa capacité à investir pour les années à venir.

L'épargne de gestion correspond au solde des opérations réelles de la section de Fonctionnement (recettes réelles de Fonctionnement – dépenses réelles de Fonctionnement, y compris les intérêts de la dette).

Il est à noter que pour les années 2021 et 2023 des cessions viennent à accroître l'épargne brute. En effet, le volume des cessions exceptionnelles sont les suivantes :

	CA 2021	CFU 2022	CFU 2023
Produits des cessions d'immobilisations	2 025 700€	0€	7 796 685,56€

	CA 2021	CFU 2022	CFU 2023
Epargne brute	3 797 177,04€	2 208 648,10€	9 131 128,79€
Recettes réelles	35 647 598,62€	34 748 188,50€	42 523 727,26€
Dépenses réelles	31 850 421,58€	32 539 540,40€	33 392 598,47€

La capacité d'autofinancement est utilisée dans deux ratios clés de la santé financière d'une Collectivité territoriale :

- Le **taux d'épargne brute** (épargne de gestion / recettes réelles de Fonctionnement) : ce ratio indique la part des recettes de Fonctionnement qui peuvent être consacrées pour investir ou rembourser la dette. Il s'agit de la part des recettes de Fonctionnement qui ne sont pas absorbées par les dépenses récurrentes de Fonctionnement.

	CA 2021	CFU 2022	CFU 2023
Taux d'épargne brute	10,65%	6,37%	21,47%
Epargne brute	3 797 177,04€	2 208 648,10€	9 131 128,79€
Recettes réelles	35 647 598,62€	34 748 188,50€	42 523 727,26€

Le taux d'épargne brute sur les années 2021 et 2023 est à un niveau élevé en raison des cessions valorisées dans les recettes réelles de Fonctionnement (chapitre 77 – Recettes exceptionnelles). Si nous retirons les recettes liées aux cessions réalisées en 2021 et 2023, le tableau ci-dessus se décline comme suit :

Hors cessions exceptionnelles	CA 2021	CFU 2022	CFU 2023
Taux d'épargne brute	5,27%	6,37%	3,36%
Epargne brute	1 771 477,04€	2 208 648,10€	1 166 179,74€
Recettes réelles	33 621 898,62€	34 748 188,50€	34 727 041,70€

La **capacité de désendettement** (encours de la dette / épargne de gestion) : ce ratio est un indicateur de solvabilité. Il indique le nombre d'années qu'il serait nécessaire à la Collectivité territoriale pour rembourser l'intégralité de son encours de dette en supposant qu'elle y consacre toutes ses ressources disponibles.

	CA 2021	CFU 2022	CFU 2023
Capacité de désendettement	1,08	1,72	3,83
Encours de la dette	4 133 333,39€	3 814 333,39€	3 500 000,07€
Epargne de gestion	3 797 177,04€	2 208 648,10€	9 131 128,79€

La consolidation de l'épargne de gestion trouve son origine dans la maîtrise des dépenses de fonctionnement et l'optimisation des recettes ; et ce malgré la crise économique, l'inflation et la crise énergétique.

En effet, les recettes réelles de fonctionnement connaissent une nette augmentation au cours de l'année 2022 ainsi qu'une maîtrise des dépenses de fonctionnement.

Il est à noter aussi qu'à compter de l'année 2022, la Ville de Garches, tout comme les autres Collectivités territoriales, doit faire face à une inflation record, une augmentation du prix des matières premières ainsi qu'à une crise énergétique. La Ville de Garches a su au cours de ces deux dernières années minimiser les impacts sur son budget. A ce contexte économique s'ajoute une péréquation qui pèse de manière toujours plus importante sur le budget de la Ville de Garches.

	CA 2021	CFU 2022	CFU 2023
Recettes réelles de Fonctionnement	33 621 898,62€	34 748 188,50€	34 727 041,70€

	CA 2021	CFU 2022	CFU 2023
Dépenses réelles de Fonctionnement	31 850 421,58€	32 539 540,40€	33 392 598,47€

La consolidation de l'épargne de gestion permet à la Commune d'accroître la part du niveau des dépenses d'équipement tout en n'ayant pas recours à l'emprunt depuis plus de 4 ans.

L'absence de recours à l'emprunt est aussi lié à la cession réalisée avec un produit exceptionnel de 22 338 368,63€ perçu en 2019.

Ce produit exceptionnel a permis en 2019 de renégocier la charge de la dette de la Ville et de bénéficier d'un capital restant dû de faible niveau à ce jour (3,8 M€). Il a également permis à la Ville de réaliser les investissements nécessaires à son évolution ainsi qu'à épargner 5 M€ avec un rendement pour l'année 2022 de 2,50% contre 1,20% en 2021.

	CA 2021	CFU 2022	CFU 2023
Niveau des dépenses d'équipement	5 300 671,99€	9 827 892,25€	16 460 192,30€
Emprunts mobilisés sur l'exercice	0,00€	0,00€	0,00€

La part de réalisation des subventions (encaissées) pour le financement des opérations d'investissement a évolué de manière significative (Région Ile-de-France, Conseil départemental des Hauts-de-Seine, Métropole du Grand Paris, etc) depuis 2021.

Pour rappel, pour la réalisation du Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI) 2021-2023, ce sont plus de 4 M€ de subventions notifiés à ce jour.

	CA 2021	CFU 2022	CFU 2023
Part de réalisation des subventions encaissées <i>(hors restes à réaliser).</i>	968 112,80€	2 115 482,03€	2 455 697,46€

La Ville de Garches poursuit son travail auprès des partenaires institutionnels afin de maximiser la part de subventionnement des actions mises en œuvre.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le résultat brut de la section de fonctionnement connaît une nette amélioration entre 2021 et 2022.

Il s'agit d'un indicateur de pilotage essentiel au motif qu'il démontre la capacité de la Commune à poursuivre sa politique d'investissement dans les années à venir et à réduire la charge de sa dette contribuant ainsi aux objectifs nationaux de réduction du déficit public et de la dette publique.

REPRISE BRUTE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
	CA 2021	CFU 2022	CFU 2023
Recettes	35 746 695,12€	34 825 045,00€	43 480 928,71€
Dépenses	35 342 008,70€	34 159 039,48€	42 819 958,64€
Résultats antérieurs	6 140 749,88€	6 545 436,30€	4 211 441,82€
	6 545 436,30€	7 211 441,82€	4 872 411,89€

I – Les recettes de la section de Fonctionnement

I-1 – Evolution des principales recettes

La part des recettes réelles de fonctionnement a évolué de 17,83% par rapport à 2021.

OPERATIONS REELLES			
	CA 2021	CFU 2022	CFU 2023
013 – Atténuations de charges	110 074,75€	177 445,11€	223 297,83€
70 – Produits de service, du domaine et de la vente	4 393 662,62€	5 380 589,47€	4 931 140,25€
73 – Impôts et taxes	24 601 531,60€	24 901 619,99€	26 870 761,64€
74 – Dotations et participations	3 718 914,61€	3 842 337,96€	3 890 317,61€
75 – Autres produits de gestion courante	707 649,39€	374 323,79€	262 558,94€
76 – Produits financiers	0€	62 501,25€	137 501,68€
Total recettes de gestion des services	33 531 834,22€	34 738 817,57€	35 451 733,02€
77 – Produits exceptionnels	2 115 764,40€	9 370,93€	7 796 685,56€
Total des recettes réelles	35 647 598,62€	34 748 188,50€	43 385 920,26€

Le niveau des recettes de gestion des services est en nette évolution depuis 2021 grâce à la consolidation des produits de service et au maintien de la fiscalité sans augmentation des taux de la fiscalité depuis le début du mandat.

Les produits exceptionnels sont les recettes liées aux cessions des biens communaux pour l'essentiel ainsi que pour une faible part aux annulations de mandats sur exercices antérieurs.

I-2 – Taux de réalisation des recettes

Le taux de réalisation des recettes mesure l'écart entre la prévision et la réalisation des recettes inscrites au budget.

Le taux de réalisation des recettes réelles s'élève à 131,19% attestant de la sincérité des prévisions budgétaires et de la fiabilité des recettes propres de la Ville de Garches.

La Ville de Garches a su atteindre ses objectifs et ce malgré la crise économique et la crise énergétique en maintenant ses recettes propres de fonctionnement.

OPERATIONS REELLES			
	Prévisions	Réalisations	% de réalisation
013 – Atténuations de charges	76 000,00€	223 297,83€	+293,81%
70 – Produits de service, du domaine et de la vente	4 829 650,00€	4 931 140,25€	+102,10%
73 – Impôts et taxes	24 504 000,00€	26 870 761,64€	+109,65%
74 – Dotations et participations	3 473 808,20€	3 890 317,61€	+111,99%
75 – Autres produits de gestion courante	117 385,00€	262 558,94€	+223,67%
76 – Produits financiers	65 000,00€	137 501,68€	+211,54%
Total recettes de gestion des services	33 065 843,20€	35 589 234,70€	+107,43%
77 – Produits exceptionnels	0,00€	7 796 685,56€	-
Total des recettes réelles	33 065 843,20€	43 385 920,26€	+131,21%

OPERATIONS D'ORDRE			
	Prévisions	Réalisations	% de réalisation
042 – Opération ordre transfert entre sections	76 856,50€	95 008,45€	+123,62%
Total recettes d'ordre	76 856,50€	95 008,45€	+123,62%

TOTAL RECETTES	-	33 142 699,70€	43 480 928,71€	+131,19%
-----------------------	----------	-----------------------	-----------------------	-----------------

2 – Les dépenses de la section de Fonctionnement

2-1 – Evolution des principales dépenses

La part des dépenses réelles de fonctionnement connaît une évolution de + 3,18% par rapport à 2022.

L'évolution des dépenses réelles de fonctionnement est contenue dans une période de crise économique, d'inflation, d'augmentation du prix des matières premières et de crise énergétique. Cette augmentation est liée à l'inflation ; la Ville de Garches ayant contenu ses dépenses énergétiques, l'intégration de la Caisse des écoles publiques dans le personnel de la Ville.

OPERATIONS REELLES			
	CA 2021	CFU 2022	CFU 2023
011 – Charges à caractère général	5 778 056,39€	6 004 572,19€	6 981 448,00€
012 – Charges de personnel	17 452 287,50€	16 775 302,25€	17 859 940,55€
014 – Atténuations de produits	2 000 000,00€	2 499 670,80€	2 794 300,20€
65 – Autres charges de gestion courante	6 492 687,10€	7 143 224,59€	5 716 644,53€
Total dépenses de gestion courante	31 723 030,99€	32 422 769,83€	33 352 333,28€
66 – Charges financières	85 637,73€	79 787,22€	168 263,49€
67 – Charges exceptionnelles	41 752,86€	36 983,35€	89 572,08€
Total dépenses réelles	31 850 421,58€	32 539 540,40€	33 610 168,85€

2-2 – Taux d’emploi des crédits

Le taux d’emploi des crédits mesure l’écart entre la prévision et la réalisation des dépenses inscrites au budget.

Il constitue un indicateur fiable en matière de rationalisation de la dépense publique. En effet, combinée à un fort taux de réalisation des recettes de fonctionnement, la maîtrise des dépenses de fonctionnement permet d’accroître l’épargne brute en vue de disposer d’une capacité d’autofinancement suffisante pour contribuer au financement des opérations d’investissement à venir et minimiser le recours à l’emprunt.

OPERATIONS REELLES			
	Prévisions	Réalisations	% de réalisation
011 – Charges à caractère général	7 060 254,74€	6 981 448,00€	+ 98,88%
012 – Charges de personnel	18 210 647,98€	17 859 940,55€	+ 98,07%
014 – Atténuations de produits	2 992 000,00€	2 794 300,20€	+ 93,39%
65 – Autres charges de gestion courante	6 944 976,80€	5 716 644,53€	+ 82,31%
Total dépenses de gestion courante	35 207 879,52€	33 352 333,28€	+ 94,73%
66 – Charges financières	168 900,00€	168 263,49€	+ 99,62%
67 – Charges exceptionnelles	91 000,00€	89 572,08€	+ 98,43%
Total dépenses réelles	35 467 779,52€	33 610 168,85€	+ 94,76%

OPERATIONS D'ORDRE			
	Prévisions	Réalisations	% de réalisation
042 – Opération ordre transfert entre sections	1 886 362,00€	9 209 789,79€	+ 488,23%
Total dépenses d'ordre	1 886 362,00€	9 209 789,79€	+ 488,23%

TOTAL DEPENSES	37 354 141,52€	42 819 958,64€	+ 114,63%
-----------------------	-----------------------	-----------------------	------------------

SECTION D'INVESTISSEMENT

I – Les recettes de la section d'Investissement

I-1 – Evolution des principales recettes

Pour le financement des opérations d'investissement, la Ville de Garches n'a eu recours à aucun emprunt depuis 2018.

Sa stratégie financière s'appuie sur un Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI) 2021-2023 ambitieux et répondant aux ambitions de transition écologique et des mobilités douces ainsi qu'à une politique de maintien de niveau de qualité des équipements publics.

Le financement du PPI est basé sur un important travail de recherche de financements externes auprès de nos partenaires institutionnels permettant un co-financement minimum de 60%, le reste étant porté par l'autofinancement constitué par la reprise des résultats de clôture ainsi que par l'amélioration nette du ratio d'autofinancement annuel de la Commune.

OPERATIONS REELLES			
	CA 2021	CFU 2022	CFU 2023
13 – Subventions d'investissement	968 112,90€	2 115 482,03€	2 455 697,46€
Total recettes d'équipement	968 112,90€	2 115 482,03€	2 455 697,46€
10 – Dotations, fonds divers et réserves	2 040 398,64€	1 346 297,29€	5 110 371,29€
165 – Dépôts et cautionnements reçus	7 496,00€	0,00€	0,00€
Total recettes financières	2 047 894,64€	1 346 297,29€	5 110 371,29€
Total recettes réelles	3 016 008,07€	3 461 779,32€	7 566 068,75€

Le travail sur l'encaissement des subventions allouées par les partenaires financiers (chap 13) se poursuit et permet de constater une nette évolution par rapport à 2021.

En 2023, l'excédent de fonctionnement étant inférieur au besoin de financement, 3 000 000 € ont été capitalisés sur le chapitre 10 Dotations, fonds divers et réserves, le reste de ce chapitre comprend le FCTVA et la taxe d'aménagement.

I-2 – Taux de réalisation des recettes

OPERATIONS REELLES			
	Prévisions	Réalisations	% de réalisation
13 – Subventions d'investissement	3 253 316,04€	2 455 697,46€	+75,48%
Total recettes d'équipement	3 253 316,04€	2 455 697,46€	+75,48%
10 – Dotations, fonds divers et réserves	4 370 155,70€	5 110 371,29€	+116,94%
Total recettes financières	4 370 155,70€	5 110 371,29€	+116,94%
Total recettes réelles	7 623 471,74€	7 566 068,75€	+99,25%
OPERATIONS D'ORDRE			
	Prévisions	Réalisations	% de réalisation
040 – Opérations ordre transfert entre sections	1 886 362,00€	9 209 789,79€	-
041 – Opérations patrimoniales	630 000,00€	406 830,76€	-
Total recettes d'ordre	2 516 362,00€	9 616 620,55€	-
TOTAL RECETTES	10 139 833,74€	17 182 689,30€	+169,46%

2 – Les dépenses de la section d'Investissement

2-1 – Evolution des principales dépenses

OPERATIONS REELLES			
	CA 2021	CFU 2022	CFU 2023
20 – Immobilisations incorporelles	250 215,24€	260 224,83€	267 476,09€
204 – Subventions d'équipement versées	116 453,45€	366 106,40€	46 497,31€
21 – Immobilisations corporelles	1 512 350,52€	1 394 435,62€	845 655,00€
23 – Immobilisations en cours	3 538 106,23€	7 487 949,35€	15 300 563,90€
Total dépenses d'équipement	5 417 125,44€	9 508 716,20€	16 460 192,30€
10 – Dotations, fonds divers et réserves	116 843,00€	2 509,39€	0,00€
16 – Emprunts et dettes assimilées	349 507,06€	316 666,66€	316 666,66€
27 – Autres immobilisations financières	5 000 000,00€	-	-
Total dépenses financières	5 466 350,06€	319 176,05€	316 666,66€
Total recettes réelles	10 883 475,50€	9 827 892,25€	16 776 858,96€

Les immobilisations incorporelles (chap 20) portent sur les divers frais d'études ainsi que les concessions et droits similaires comme les licences.

Les subventions d'équipement versées (chap 204) comprennent les subventions allouées aux associations comme la Protection civile ainsi que le versement annuel à la Brigade de sapeurs-pompiers de Paris (BSPPP).

Les immobilisations corporelles (chap 21) comprennent tous les achats liés aux plantations ainsi que le matériel de bureautique et qu'informatique et le mobilier acquis dans le cadre d'opérations dans les équipements publics tels que le renouvellement du mobilier dans les écoles. On y retrouve aussi le matériel et les équipements des services techniques.

Les immobilisations en cours (chap 23) sont en nette évolution. On y retrouve les opérations réalisées au cours de l'année 2023 comme :

- La VEFA Parking souterrain Ilot de la Source à hauteur de 30% ;
- Les travaux de remplacement de la chaudière de la crèche Rose des Vents ;

- Les travaux de rénovation de la crèche Ramon ;
- Les travaux d'enfouissement dans la rue Frédéric Clément ;
- Les travaux de rénovation de la rue Jean Mermoz, de la rue de Suresnes et de la rue de Villeneuve ;
- Les travaux de requalification de certaines rues ;
- Les travaux de rénovation des courts de tennis du gymnase Yves Bodin ;
- Les travaux de réaménagement de certains bureaux en Mairie.

I-2 – Taux de réalisation des dépenses

OPERATIONS REELLES			
	Prévisions	Réalisations	% de réalisation
20 – Immobilisations incorporelles	311 762,09€	267 476,09€	+85,79%
204 – Subventions d'équipement versées	138 000,00€	46 497,31€	+33,69%
21 – Immobilisations corporelles	1 023 990,12€	845 655,00€	+82,58%
23 – Immobilisations en cours	16 004 718,50€	15 300 563,90€	+95,60%
Total dépenses d'équipement	17 478 470,71€	16 460 192,30€	+94,17%
10 – Dotations, fonds divers et réserves	3 000,00€	0,00€	-
16 – Emprunts et dettes assimilées	317 000,00€	316 666,66€	+99,89%
Total dépenses financières	320 000,00€	316 666,66€	+98,96%
Total dépenses réelles	17 798 470,71€	16 776 858,96€	+94,26%

OPERATIONS D'ORDRE			
	Prévisions	Réalisations	% de réalisation
040 – Opérations ordre transfert entre sections	76 856,50€	95 008,45€	-
041 – Opérations patrimoniales	630 000,00€	406 830,76€	-
Total dépenses d'ordre	706 856,50€	501 839,21€	-

TOTAL - DEPENSES	18 505 327,21€	17 278 698,17€	+93,37%
-------------------------	-----------------------	-----------------------	----------------